



## Litige avec rue du commerce

Par **ckriss75**, le **26/10/2008** à **12:13**

Bonjour, j'ai acheté le 10 octobre 2008 un ordinateur portable pour mes études sur rue du commerce, j'ai été débité 2 jours plus tard.

Depuis le 10 octobre mon colis est perdu, une enquête est en cours et aujourd'hui un responsable de rue du commerce m'indique qu'il aura une réponse du transporteur Kiala le 31 octobre...et qu'il me remboursera (sous 8 jours et encore..)!!

Le délai annoncé était de 2 à 4 jours ouvrés...

Ils se moquent de moi j'ai attendu toute ces semaines un ordinateur dont j'ai besoin pour prendre mes cours!!! Je n'en peut plus tout ce que je veux c'est l'ordinateur j'ai même envoyé par email une lettre de mise en demeure de livraison mais rien y fait!!

S'il vous plaît aidez-moi ils se moquent vraiment de moi, ils font comme si tout cela était normal, je ne veux pas attendre encore 2 semaines pour voir cette histoire terminée ...

Par **fklotz**, le **12/11/2008** à **11:36**

Cher client,

Nous avons bien été en contact sur un autre forum et vous avez depuis eu nos réponses.

Bien entendu, je reste à votre disposition.

Cordialement,

Frédéric Klotz  
Responsable Qualité

RueDuCommerce